

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10082**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

MASTER : MASTER Master Professionnel – Domaine : Droit Economie Gestion – Mention : Carrières judiciaires et sciences criminelles –

Spécialité : Carrières judiciaires

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Poitiers	Université de Poitiers, Président de l'Université de Poitiers

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1967)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

- Suivi de procédures et prise de décisions en matière judiciaire.
- Maintien de l'ordre, protection des personnes et des biens. Enquêtes pénales.
- Action éducative et travail social auprès de publics confrontés à de graves difficultés d'origine psychologique ou social
- Capacité à analyser et à raisonner de manière cohérente.
- Capacité à démontrer, à argumenter avec rigueur et objectivité.
- Capacité à synthétiser, à hiérarchiser des informations, à rendre clair des éléments complexes.
- Capacité à prendre une décision, proposer une solution, une option ou une orientation.
- Capacité à maîtriser la langue française (qualités rédactionnelles, qualité de l'expression orale).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

- Magistrature
- Collaboration juridique (Greffiers)
- Management de la sécurité publique (Cadres de la police, de la gendarmerie et de
- l'administration pénitentiaire).
- Intervention socio-éducative (Cadres de la protection judiciaire de la jeunesse, des services pénitentiaires d'insertion et de probation).

- Magistrature
- Collaboration juridique (Greffiers)
- Management de la sécurité publique (Cadres de la police, de la gendarmerie et de
- l'administration pénitentiaire).
- Intervention socio-éducative (Cadres de la protection judiciaire de la jeunesse, des services pénitentiaires d'insertion et de probation).

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1904 : Magistrature

K1902 : Collaboration juridique

K1704 : Management de la sécurité publique

K1505 : Protection des consommateurs et contrôle des échanges commerciaux

K1207 : Intervention socioéducative

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Accès à la formation :

M1 : La mention est accessible avec une licence mention Droit. Dans les autres cas, l'inscription est subordonnée à l'autorisation de la commission compétente. Il s'agit d'une formation universitaire validée par 120 crédits ECTS. Elle se déroule sur 4 semestres de 30 ECTS chacun.

L'accès à cette certification est soumis à des conditions :

- Obtention des Semestres 1 et 2 de la Mention Carrières judiciaires et sciences criminelles ou d'une mention équivalente. Les candidatures en provenance d'une mention différente du Domaine : Droit Economie Gestion peuvent être examinées.
- Dans tous les cas, sélection sur dossier et entretien : le jury de sélection appréciant l'adéquation entre la formation envisagée et le projet professionnel du candidat.

Chaque UE fait l'objet d'un contrôle soit sous la forme d'un examen terminal, soit sous la forme d'un contrôle continu, soit sous forme

d'un rapport avec soutenance (stage).

La notation est située sur une échelle de 0 à 20.

La note de 10 équivaut à un travail moyen de l'étudiant.

Le diplôme s'obtient avec une moyenne de 10/20 et des mentions sont attribuées :

- 17 - 20 : mention très bien
- 15 - 17 : mention bien
- 13 - 15 : mention assez bien

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Membres de l'équipe pédagogique de la spécialité
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Membres de l'équipe pédagogique de la spécialité
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Enseignants-chercheurs et professionnels

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du **4 janvier 2005 (publié au JO)**

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 Août 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Service des Etudes, de l'Evaluation et de la Prospective (Université de Poitiers)

Service scolarité de l'UFR de droit et des sciences sociales de l'Université de Poitiers

Autres sources d'information :

Ø <http://www.univ-poitiers.fr>

Ø <http://droit.univ-poitiers.fr>

Ø <http://ed-droit.univ-poitiers.fr>

Ø <http://isc-epred.labo.univ-poitiers.fr>

Université de POITIERS

Lieu(x) de certification :

Université de Poitiers

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR DROIT

Historique de la certification :

Remplacée par la fiche nationale 32278